

## CERTIFICAT

l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) reconnaît l'établissement de formation postgraduée

## Service de Dermatologie et Vénéréologie C H U V

Lausanne

selon l'art. 39ss de la réglementation pour la formation postgraduée (RFP) pour l'année

2024

dans la discipline

dermatopathologie

Hool\_\_\_

Christoph Hänggeli, avocat, MPA unibe Directeur